

Ce document s'adresse aux **professionnels de santé/social bruxellois** qui suivent des adultes en ordre d'assurabilité. Il permet une vue d'ensemble rapide et synthétique des aides et remboursements disponibles à Bruxelles. Ceux-ci diffèrent selon les régions et les mutuelles.

## 1 ABORDER LE SUJET

Le succès du sevrage tabagique réside essentiellement dans le lien et la discussion avec le professionnel chez qui le bénéficiaire dépose sa demande. Comment entamer la discussion ?

- Fumez-vous ?
- Avez-vous déjà eu envie d'arrêter de fumer ?
- Quel pourrait être le lien entre ce que vous avez et votre tabagisme ?
- Sur une échelle de 0 à 10, quelle pourrait être votre motivation à arrêter de fumer ?

INFO

· Approche du patient tabagique  
 - (→ [www.ssmg.be](http://www.ssmg.be))  
 · Rookstopbegeleiding door de huisarts: praktische handleiding  
 (→ [www.domusmedica.be](http://www.domusmedica.be))

## 2 ORIENTER VERS LES AIDES DISPONIBLES

Les **médecins généralistes** peuvent assurer le suivi d'un sevrage tabagique. Ils peuvent être soutenu par la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG). Toute demande de suivi de sevrage tabagique peut également être orientée vers des **tabacologues** (professionnels du monde médical, de la santé ou de la psychologie formés en tabacologie).

Différents types d'aides existent à Bruxelles. Les suivis **individuels** peuvent convenir pour un soutien et un suivi personnalisé. Les suivis **collectifs** permettent des échanges et partage de vécu dans un groupe.

SUIVI INDIVIDUEL	SUIVI COLLECTIF
<p><b>Suivi par un tabacologue</b></p> <p><b>De quoi s'agit-il ?</b> Ce sont des consultations individuelles proposées par un professionnel du monde médical, de la santé ou de la psychologie formé en tabacologie (formation reconnue par l'INAMI)  <b>Lieu :</b> Cabinet privé  <b>Contact :</b> Les répertoires en ligne du FARES - Fr (→ <a href="http://repertoire.fares.be">repertoire.fares.be</a>) et de la VRGT -NI (→ <a href="http://rookstop.vrgt.be">rookstop.vrgt.be</a>)  <b>Remboursement :</b> cf. verso</p>	<p><b>Groupe d'aide à l'arrêt</b></p> <p><b>De quoi s'agit-il ?</b> Les groupes d'aide permettent le partage d'expériences, vécu, difficultés avec un groupe soutenu par un animateur.  <b>Lieu :</b> Divers  <b>Contact :</b>                      Fr → <a href="http://repertoire.fares.be">repertoire.fares.be</a>                      NI → <a href="http://rookstop.vrgt.be">rookstop.vrgt.be</a>  <b>Remboursement :</b> cf. verso</p>
<p><b>Les Centres d'Aide aux Fumeurs (CAF®)</b></p> <p><b>De quoi s'agit-il ?</b> Ces centres aident à la gestion du tabagisme. Le soutien est multidisciplinaire et souvent réalisé en milieu hospitalier.  <b>Lieu :</b> Hôpital  <b>Contact :</b> FARES (→ <a href="http://repertoire.fares.be">repertoire.fares.be</a>)  <b>Remboursement :</b> cf. verso</p>	<p><b>Ligue « Vie et Santé » - « plan de 5 jours »</b></p> <p><b>De quoi s'agit-il ?</b> Le « plan de 5 jours » permet d'arrêter ensemble la consommation de tabac. Les 5 jours permettent de vaincre la nicotine. Plusieurs aspects de l'arrêt du tabac sont abordés : dépendance gestuelle, psychologique, perte de poids...  <b>Lieu :</b> Divers  <b>Contact :</b> 0475/25.61.22 (M. Yves Pierre)  <b>Remboursement :</b> Gratuit</p>
<p><b>Tabac-stop</b></p> <p><b>De quoi s'agit-il ?</b> Tabac-stop est un service gratuit et anonyme qui propose du coaching et une aide rapide par téléphone.  <b>Lieu :</b> (par téléphone)  <b>Contact :</b> 0800 111 00  <b>Remboursement :</b> Gratuit</p>	

### 3 REMBOURSEMENT

Les remboursements sont différents selon la région où est domicilié le patient.

#### 1-REMBOURSEMENTS DU SUIVI

##### > En pratique

8 consultations sur une période de 2 ans chez un tabacologue reconnu ou médecin généraliste (à Bruxelles) sont remboursées par la mutuelle.

##### 1<sup>e</sup> consultation

- **Temps de consultation** : 45min
- **Remboursement** : 30 €
- **Nomenclature en ambulatoire** : 740434
- **Nomenclature pour un patient hospitalisé** : 740445

##### 7 consultations suivantes

- **Temps de consultation** : 30min
- **Remboursement** : 20€
- **Nomenclature en ambulatoire** : 740456
- **Nomenclature pour un patient hospitalisé** : 740460

##### Femmes enceintes

- **Remboursement** : 30 € à chaque consultation
- **Nomenclature en ambulatoire** : 740471 (1<sup>ère</sup> et restantes)
- **Nomenclature pour un patient hospitalisé** : 740482

##### > Les documents administratifs

Tous les prestataires doivent remplir un **document de suivi** (cf. Document de facturation n°75 → [www.iriscare.brussels](http://www.iriscare.brussels)) qui reste dans le dossier du patient.

± à signer et envoyer à la mutuelle :

- Pour le prestataire avec numéro INAMI : Attestation de soins
- Pour le prestataire sans numéro INAMI : Document de facturation (cf. Document de facturation n° 76 → [www.iriscare.brussels](http://www.iriscare.brussels))

#### 2-REMBOURSEMENTS MÉDICAMENTEUX

##### Le Zyban®

- **Remboursement** : Uniquement pour les patients ≥ 35 ans et BPCO.
- Nécessite justification d'un accompagnement professionnel tout au long de l'arrêt.
- **Plus d'informations** : Tabac Stop (→ [www.tabacstop.be](http://www.tabacstop.be))

##### Le Champix®

- **Remboursement** : 3 cures de Champix® / 5 ans
- Prix « starter pack » après remboursement : 14,80 € (si régime préférentiel : 10€)
- Accord médecin conseil.
- **Plus d'informations** : Tabac Stop (→ [www.tabacstop.be](http://www.tabacstop.be))

##### Les substituts de nicotine

- Non-remboursés.
- Aide financière de Tabacstop pour 6 semaines de substituts de nicotine pour BIM/omnio/vipo.
- **Plus d'infos** : 0800 111 00 de 15h à 19h

#### 3-INTERVENTION COMPLÉMENTAIRE MUTUELLES

Certaines mutuelles proposent des aides complémentaires pour l'achat des substituts de nicotine ou le suivi du sevrage.

Pour en savoir plus, contactez la mutuelle du patient ou consultez notre [dossier sur les avantages complémentaires 2021](#) (→ [www.brusano.brussels](http://www.brusano.brussels))

### 4 FORMATION

#### JE SOUHAITE ME FORMER EN TABACOLOGIE

##### > Pour devenir tabacologue :

En Français : [Formation en tabacologie du FARES asbl](http://www.fares.be) (→ [www.fares.be](http://www.fares.be))

En Néerlandais : [Comment devenir tabacologue? | Rookstop](http://www.vrgt.be) (→ [vrgt.be](http://www.vrgt.be))

##### > Formation continue en tabacologie (pour tout professionnel social/santé) :

En Français : <https://www.fares.be/webinairestabacologie> (→ [www.fares.be](http://www.fares.be))

En Néerlandais : [Formation continue](http://www.vrgt.be) (→ [VRGT](http://www.vrgt.be))